

QUELQUES CONSEILS POUR BIEN CIRCULER

Les vélos sont loués avec un casque (et une charlotte), un gilet fluorescent et un antivol.

- **Avant de circuler**, je vérifie le bon état du vélo ou de la remorque.
- **Le port du casque** est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans et obligatoire pour les autres usagers.
- **Je respecte le code de la route** (les feux, stops et cédez-le-passage).
- **Je ne dépasse pas** les véhicules par la droite et je ne zigzague pas entre eux.
- Je ne roule **pas sur les trottoirs**.
- Je roule **à 1 mètre des trottoirs** et des voitures en stationnement et je garde une distance raisonnable avec le véhicule qui me précède.
- **Je roule au pas** dans les zones piétonnes autorisées pour ne pas gêner les piétons.
- **Je signale** avec mon bras mes changements de direction.
- Je m'assure que **mon éclairage fonctionne**.
- Pour être **visible la nuit**, je porte des vêtements clairs et mon gilet fluorescent.
- Arrivé à destination, **j'attache mon vélo** à un point fixe avec l'antivol prévu à cet effet.
- Je m'assure que **les enfants transportés (maximum 2) dans la remorque ou avec le vélo cargo sont attachés avec les ceintures prévues à cet effet**.

LA LOCATION DE VÉLO UNE NOUVELLE MOBILITÉ !

RAPIDE

Le vélo est le mode de déplacement le plus rapide pour les distances jusqu'à 5 km.

Il répond à tous vos besoins : déplacement pour aller en cours, au travail, faire des courses ou des balades en famille...

En plus, le vélo à assistance électrique vous aide pour monter les côtes !

COMPLÉMENTAIRE

Le vélo est complémentaire à d'autres modes de déplacements comme le bus, le co-voiturage, la voiture. Il permet d'avoir une alternative à son moyen de transport habituel, plus écologique et bon pour la santé !

ÉCONOMIQUE

Némus vélo est un mode de déplacement urbain au tarif attractif. Pour les déplacements domicile-travail, l'employeur peut participer à hauteur de 50% à votre coût d'abonnement !

CONTACT

Agence Némus

6, place du Général de Gaulle

61100 Flers

02 33 65 80 80

nemus.flers-agglo.fr

 flers Agglo

 transdev
the mobility company



Némus

VÉLO



Vélos

à assistance électrique
et remorques

Guide pratique

Ensemble,
bougeons autrement !

flers Agglo

LOCATION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE ET REMORQUES

Flers Agglo propose un service de location de vélo (de ville et cargo) à assistance électrique et de remorques sur ses 42 communes, pour 1 mois, 3 mois ou 6 mois*. Le client ne peut renouveler son abonnement qu'une fois maximum. *Dans la limite des stocks disponibles.

TARIFS

VAE Ville	1 mois	30 €	3 mois	80 €	6 mois	150 €
VAE Cargo	1 mois	50 €	3 mois	100 €	6 mois	175 €
Remorque	1 mois	10 €	3 mois	25 €	6 mois	50 €

Dépôt de garantie : 1500 € (pour les vélos cargo à assistance électrique), **500 €** (pour les vélos de ville à assistance électrique), **150 €** (pour les remorques)

Le dépôt de garantie ne sera encaissé qu'en cas de perte, de vol, de non restitution ou de forte dégradation du véhicule.

COMMENT LOUER UN VÉLO ?

Le service est réservé aux personnes de plus de 14 ans qui résident, travaillent ou étudient dans l'une des communes de Flers Agglo.

Pour profiter d'une location, rien de plus simple :

Rendez-vous à l'agence Némus à Flers, 6, place du Général de Gaulle avec les pièces suivantes :

- Pièce identité,
- Justificatif de domicile,
- Chèque pour la caution,
- Moyen de paiement.

Un exemplaire du contrat et les conditions générales de location et d'utilisation vous seront remis.

- Le service est accessible dans la limite des vélos disponibles.
- Le véhicule est sous l'entière responsabilité du contractant durant la période de location. Il est conseillé de souscrire une assurance individuelle.
- Pendant la période de location, un entretien obligatoire gratuit est effectué tous les 6 mois.
- Un état des lieux sera effectué lors de la prise de votre véhicule et lors du retour de location afin de contrôler l'ensemble des éléments.
- La maintenance du véhicule est comprise dans le prix de location. En cas de dégradation du véhicule, le montant des pièces est facturé en supplément et est disponible sur demande.

RÉCEPTION DU VÉLO

Une fois les démarches administratives de location effectuées à l'agence Némus, vous devez prendre contact avec notre partenaire **MobyLis** à Flers, en charge de la mise à disposition et de l'entretien des véhicules.

 **06 72 77 60 79**

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
sauf le mardi après-midi



CADRE RÉSERVÉ À NÉMUS

N° du vélo : _____
Date de location : du _____ au _____
Date de retour du vélo : _____

COORDONNÉES DE L'UTILISATEUR

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____
JOUR MOIS ANNÉE

Domicile : N° et Rue _____

Code postal : _____

Localité : _____

Tél. portable : _____

E-mail : _____

J'accepte de recevoir des informations par courriel et/ou téléphone portable de la part de Némus les transports publics de Flers Agglo.

TARIFS

Dépôt de
garantie

VAE Ville	<input type="checkbox"/> 30 €	<input type="checkbox"/> 80 €	<input type="checkbox"/> 150 €	<input type="checkbox"/> 500 €
VAE Cargo	<input type="checkbox"/> 50 €	<input type="checkbox"/> 100 €	<input type="checkbox"/> 175 €	<input type="checkbox"/> 1 500 €
Remorques	<input type="checkbox"/> 10 €	<input type="checkbox"/> 25 €	<input type="checkbox"/> 50 €	<input type="checkbox"/> 150 €

PRÊT DE CASQUE

Oui
 Non

MODE DE RÈGLEMENT

Espèces Chèque CB

DOCUMENTS À FOURNIR

Pièce d'identité Justificatif Chèque de caution

Je déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente et d'utilisation des Vélos Némus.

Je déclare avoir une assurance responsabilité civile.

Signature précédée
de la mention
«lu et approuvé»

Fait à : _____
Le : _____

